

Procès d'un camarade pour son engagement au Rojava (14.04.23, Sion)

Avril 2023.

Le 14 avril, se tiendra à Sion le procès, devant la justice militaire suisse, d'un militant du Secours Rouge de Genève. Il est accusé "d'atteinte à la puissance défensive du pays" et de "service militaire à l'étranger". L'État suisse lui reproche d'avoir pris les armes au Rojava entre 2015 et 2016 contre Daesh. Une mobilisation solidaire aura lieu ce jour à Sion ¹⁾.



Appel à action du 7 au 14 avril.

Notre position sur ce sujet

Il s'agit d'un texte du Secours Rouge ²⁾.

Dans la perspective internationaliste du travail révolutionnaire, un de nos camarades s'est rendu au Rojava entre 2015 et 2016. Il ne s'agissait pas d'un voyage de "visite" ou d'"observation", mais bien d'apprendre et de participer à la révolution qui se construit encore aujourd'hui dans le territoire autonome du nord-est de la Syrie, le Rojava.

Le 14 avril 2023, se tiendra son procès à Sion. Il est accusé "d'atteinte à la puissance défensive du pays" et de "service militaire à l'étranger". L'État suisse reproche à notre camarade d'avoir pris les armes contre Daesh, sans pour autant en avoir quelconque preuve. Il nous semble important de noter qu'il ne s'agit en réalité pas seulement de

réprimer ce type d'engagement, mais encore de criminaliser l'internationalisme et le soutien à la révolution du Rojava.

Que cela soit bien clair, de savoir si notre camarade a pris les armes ou non, n'est pas important. La répression bourgeoise fait en effet une différence entre la participation armée à la révolution et les autres formes de solidarité, différence que nous ne faisons pas. Que les militantes et militants participent à des projets médiatiques, écologiques, artistiques ou militaires nous importe peu. La révolution au Rojava se base sur des valeurs socialistes, féministes et écologistes ; elles se retrouvent dans le projet de société nouvelle qui se met en place et qui doit être défendu par la lutte armée. Sans projet et travail "civil" : pas de révolution. Et sans forces armées pour les défendre : pas de révolution non plus. Au Rojava, comme dans toute autre expérience révolutionnaire, la nouvelle société ne peut vivre que si elle peut se défendre.

La démarche répressive qui concerne notre camarade s'inscrit plus largement dans une dynamique au niveau européen, qui s'est déjà vue entre autres en Italie, en Allemagne, en France et au Royaume-Uni. Cette répression peut prendre des formes variées, mais son but est toujours le même : empêcher les militantes et militants de continuer leur travail politique en Europe et les empêcher de renforcer les liens avec les expériences révolutionnaires à travers le monde. En Angleterre, des camarades se sont vu retirer leur passeport et ont reçu des interdictions d'entrer dans l'espace Schengen. En France, un camarade a passé plus d'une année en prison sous prétexte qu'il a été au Rojava et qu'il est un militant révolutionnaire. En Italie, plusieurs militant.e.s sont passés.e.s par de longues procédures judiciaires à cause de leur voyage dans la région. De nombreux autres exemples existent et démontrent que, quelles que soient les activités menées par les militant.e.s au Kurdistan, la justice bourgeoise s'acharne à attaquer toutes celles et ceux qui ont eu le courage de quitter leur pays pour apprendre et participer au processus révolutionnaire en cours au Rojava. Ainsi le procès qui vise notre camarade n'est pas celui d'une supposée "atteinte à la puissance défensive du pays" : il s'agit bel et bien du procès de l'internationalisme dans toutes ses formes. À ceci nous répondons fermement : "L'internationalisme est un devoir".

L'État suisse attaque notre camarade, car ses actions pourraient porter atteinte à la sacro-sainte "neutralité" helvétique et ainsi nuire à "la puissance défensive du pays". Il nous semble important de rappeler ici que la Suisse a été un fournisseur d'armes au régime fasciste turc jusque très récemment, et que ce même régime a soutenu Daesh en Syrie et en Irak. Aujourd'hui encore, il soutient les milices islamistes actives dans la région et a même envahi une partie du territoire syrien pour les appuyer. Si les ventes d'armes ont été suspendues, la collaboration économique continue. Nombre de grandes entreprises suisses investissent en Turquie, profitant des avantages donnés par le régime fasciste en place. La "neutralité" Suisse n'est donc bien qu'une façade pour cacher son rôle dans l'impérialisme occidental. Nous refusons, quant à nous, toute neutralité, car nous croyons à l'internationalisme et nous nous tenons coude à coude avec nos camarades qui luttent contre l'impérialisme à travers le monde. L'État suisse a toujours eu une politique répressive avec les militantes et militants qui s'inscrivaient dans une démarche internationaliste, que ce soit lors de la guerre d'Espagne ou de la Résistance française pour ne citer que ces exemples.

Le procès contre notre camarade n'est pas dès lors anodin. Ce n'est pas simplement la nature de son engagement au Rojava qui lui est reproché, ce sont surtout les raisons idéologiques qui l'ont poussé à partir. Les autorités suisses tentent avant tout de le condamner en raison de son engagement politique, en utilisant pour cela la justice militaire. À plusieurs reprises dans son dossier, les services de renseignement de la confédération mentionnent son appartenance à l'extrême gauche ainsi que son engagement politique. La bourgeoisie souhaite ainsi intimider et contraindre au silence les militant.e.s révolutionnaires. Il nous faut donc reconnaître ce procès comme une forme de répression contre le mouvement révolutionnaire dans son ensemble, et non comme une attaque contre un individu. La réponse se doit donc de ne pas être individuelle et isolée, mais collective et

révolutionnaire.

Pour soutenir la révolution au Rojava et notre camarade en procès, nous appelons à une semaine de mobilisation et d'action contre les soutiens et alliés occidentaux du régime fasciste turc du 7 au 13 avril prochains.

Le 14 avril, jour du procès nous appelons à un rassemblement devant le tribunal cantonal de Sion à 8h30.

Que vive la solidarité internationale !

Affiches

Dans le cadre de la semaine d'action du 7 au 13 avril, nous avons réalisé trois affiches qui peuvent être utilisées librement ³⁾.





Téléchargez le fichier PDF des 3 affiches en format A3 : [trio-affiches-proces-14-avril.pdf](#)

Déclaration de notre camarade à son procès

Voici la déclaration faite par notre camarade lors de son procès pour son engagement internationaliste au Rojava ⁴⁾ :

Aujourd'hui on m'accuse de service militaire à l'étranger. La grande question semble être de savoir si oui ou non j'ai contribué à la résistance des Unité de Défense du Peuple (YPG) lors de mon séjour. En tant que militant communiste suisse, le but de mon voyage était de voir une révolution de mes propres yeux et d'y participer.

Aujourd'hui, la Confédération suisse me juge par votre biais car j'aurais violé la "fameuse" neutralité helvétique en me rendant au nord de la Syrie et j'aurais porté atteinte à la puissance défensive du pays. A se demander si la Suisse a tant d'intérêt commun avec l'État Islamique ou le fascisme turc ?

Deux rapports de police disent clairement qu'il n'est pas possible de savoir ce que j'aurais fait durant mon séjour. Les preuves manquent à l'évidence. A contrario, les preuves que la neutralité suisse n'est qu'un mythe bien utile à la bourgeoisie sont nombreuses.

Quand la Suisse vend des armes ou des composants d'armes à l'État fasciste turc la neutralité importe peu, seul le profit compte. Ces armes servent à réprimer les mouvements progressistes en Turquie. Certaines se sont aussi retrouvées dans les mains de l'Etat Islamique.

Quand la Suisse extradite des militants et militantes progressistes turques et kurdes à la demande du régime d'Erdogan ou d'autres Etats européens, où est donc la neutralité ?

Quand les plus grandes banques du pays investissent chaque année plusieurs milliards dans l'industrie de l'armement, qui alimente les conflits du monde entier, où est donc la neutralité ?

L'État suisse n'est pas neutre. Il a choisi son camp depuis longtemps, celui de l'impérialisme occidental. Moi aussi j'ai choisi mon camp, celui des opprimés.

Depuis deux siècles s'est développée une tradition de solidarité révolutionnaire internationale. En me rendant au Rojava, j'y ai soutenu le camp des peuples qui luttent pour leur liberté. Il n'y a qu'une solidarité internationale, ses formes sont multiples et toutes sont légitimes. Une révolution ne peut se construire sans projet de société et elle ne peut vivre si elle ne peut pas se défendre.

En suivant l'exemple donné par [Norman Bethune](#) ou [Barbara Kistler](#), j'ai continué cette tradition. De même que toutes celles et ceux qui ont participé, d'une manière ou d'une autre, à la lutte de peuples qui n'était pas le leur. De la résistance antifasciste en Espagne à la lutte pour la libération de l'Algérie ou de la Palestine, nombreux et nombreuses sont les camarades qui ont porté leur engagement au niveau international. Cet engagement a pris différentes formes, toutes ayant leur importance.

En me rendant au Rojava, j'ai soutenu la construction d'une société basée sur des principes de justice sociale, de féminisme et d'écologie. Une société qui aujourd'hui lutte toujours contre le fascisme turc et ses soutiens occidentaux.

Mon choix est un choix politique, tout comme celui que l'État Suisse fait en me faisant passer, sur mandat de l'exécutif, devant ce tribunal. Sans preuves concrètes, je suis amené à comparaître devant vous, ceci sur un simple et seul avis des Service de renseignement de la Confédération, qui n'ont visiblement pas daigné fournir les fondements de leurs allégations.

Partout en Europe, la solidarité avec le mouvement kurde est attaquée. Le peuple du Kurdistan nous montre qu'une révolution est possible et bien réelle. C'est pour cette raison que notre solidarité et les liens que nous construisons sont vus comme dangereux.

Quelque que soit l'issue de ce jugement, je n'ai aucun regret. Je continuerai à soutenir la lutte révolutionnaire au Kurdistan car comme le dit un de leur proverbe : "La résistance, c'est la vie !"

En tant que militant révolutionnaire et internationaliste, je tiens à finir ma déclaration en saluant le camarade [Alfredo Cospito](#) et toutes celles et ceux qui luttent contre le régime d'isolement [41-bis](#) en Italie.

Je salue aussi [Georges Ibrahim Abdallah](#) et les prisonniers et prisonnières de la cause palestinienne.

Je salue [Pola Roupa](#) et [Nikos Maziotis](#) emprisonnés en Grèce pour leur engagement révolutionnaire.

Je salue aussi les milliers de prisonnières et prisonniers politiques actuellement dans les geôles du régime fasciste turc.

Je salue l'engagement de celles et ceux qui crient tous les jours dans les rues d'Iran, "Jin, Jîyan Azadî" et se font emprisonner ou tuer.

Je salue Serge, militant français dans le coma qui lutte pour garder la vie. Il y a deux semaines, il a été gravement blessé par la police lors des manifestations contre le projet écocidaire des mégas-bassines dans l'ouest de la France.

Tous ces militants et militantes nous démontrent que même en faisant face à la plus dure des

répressions, la lutte pour un monde meilleur continue.

Comme l'a très bien dit le camarade [Fred Hampton](#) : "On peut emprisonner un révolutionnaire, mais on ne peut pas emprisonner la révolution".

Acquittement de notre camarade

Ce 14 avril, s'est tenu à Sion le procès, devant la justice militaire suisse, d'un militant du Secours Rouge de Genève. Il est accusé "d'atteinte à la puissance défensive du pays" et de "service militaire à l'étranger". L'État suisse lui reproche d'avoir pris les armes, pendant environ six mois entre 2015 et 2016, pour défendre la révolution au Rojava contre Daesh. Une mobilisation solidaire a eu lieu pendant l'audience, devant le tribunal (photo ci-après). La justice a conclu que notre camarade s'était bien rendu au Rojava, mais que les preuves de sa participation à des combats armés ont été jugées insuffisantes. Le verdict est donc un acquittement. Les coûts de la procédure ainsi que les frais d'avocat sont à la charge de la Confédération ⁵⁾.



Manifestation du 14 avril 2023 devant le tribunal de Sion.

Vidéo

Reportage de la RTS au journal de 19h30 du 14 avril 2023 ⁶⁾.

[proces_d_un_camarade_a_sion-reportage_19h30.mp4](#)

Événement, Manifestation, Solidarité, Soutien, Rojava, Procès, Sion, Tribunal militaire, Secours rouge, FAL-VDT, Avril, 2023

1)

Source :

<https://secoursrouge.org/suisse-proces-dun-membre-du-secours-rouge-pour-son-engagement-au-rojava/>

2) , 3)

Source : <https://secoursrouge.org/14-avril-2023/>

4)

Source : <https://secoursrouge.org/declaration-14-avril-2023/>

5)

Source : <https://secoursrouge.org/suisse-rojava-acquittement-de-notre-camarade-a-geneve/>

6)

Source : <https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/19h30?urn=urn:rts:video:13943007>

From:

<https://www.fal-vdt.ch/> - **Wiki Libertaire des Montagnes**

Permanent link:

https://www.fal-vdt.ch/proces_d_un_camarade_pour_son_engagement_au_rojava_14.04.23_sion

Last update: **27.03.2024 @ 20:15**

